

CIMM

Domaine	Établissement	Inventeurs / Laboratoires	Propriété intellectuelle
Spectacle vivant. Musiques médiévales	UPVM	CEMM	Spectacle vivant
Financement	Partenariat	Médias	Contact
DRAC L.R., Région L.R., Montpellier Méditerranée Métropole, Université Paul-Valéry - Montpellier 3, Mécénat	Universitaires	N/A	Gisèle Clément contact@cimmedieval.org 06 70 74 19 20

Contexte



Le CIMM est porté par l'association loi 1901 « Centre International de Musiques Médiévales. Du ciel aux marges ». Celle-ci a pour objet de promouvoir le développement, la création, la diffusion et la transmission autour des musiques médiévales.

Elle se donne pour mission de :

- favoriser la création, la production et la diffusion de projets et œuvres artistiques,
- favoriser la transmission et l'apprentissage des musiques médiévales auprès des publics étudiants, amateurs et professionnels,
- favoriser la transmission et l'apprentissage de la lutherie médiévale (archéo-lutherie) auprès des publics étudiants, amateurs et professionnels.

Le CIMM est une structure partenaire du CEMM. Il a pour fonction d'articuler de manière innovante création artistique, formation et recherche universitaire autour des musiques du Moyen Âge grâce à la mise en synergie d'universitaires et d'artistes, dans l'objectif :

- de créer de nouveaux programmes de concerts diffusés auprès du grand public,
- de développer une offre de formation spécialisée dédiée aux étudiants et à un public élargi.

Le CIMM organise des résidences de création, des résidences de sensibilisation, des stages de formation. Les concerts, fruits des résidences, ainsi que les expositions et conférences d'archéo-lutherie sont ouverts au grand public.

Application



Depuis 2007, le CEMM a mis en place une collaboration avec un ensemble de musiciens professionnels spécialisés dans l'interprétation des musiques médiévales, l'objectif étant d'articuler recherche, création et formation spécialisée. Fort de cette expérience qui s'est concrétisée par la réalisation de plusieurs spectacles, la formation d'étudiants au chant médiéval, et la création de l'ensemble Hortus deliciarum, le CEMM a souhaité développer ces différentes actions grâce à la création du CIMM, structure associative souhaitée par les collectivités territoriales.

Le CIMM se positionne ainsi d'emblée pour combler l'absence, dans le grand sud, de structure de diffusion régulière, de résidences d'artistes et de formation spécialisée en

musiques médiévales. Il s'agit d'une structure innovante qui a l'ambition de faire partager au grand public et aux étudiants les enjeux sous-jacents à la reconstitution ou à l'interprétation des musiques médiévales. Un programme de concert ou de spectacle de musiques médiévales ne se crée pas et ne s'entend pas comme un concert classique. Il nécessite de la part des artistes des partis-pris forts, jamais innocents mais conscientisés, un travail sur les sources, une réflexion sur l'oralité et la vocalité, sur les sonorités, sur la scénographie, et nécessite souvent un travail en collaboration avec les chercheurs. Mettre au jour les enjeux, partager les questionnements, argumenter les choix face au public : c'est le pari que fait le CIMM.

